

Célébration du 50^{ème} anniversaire de la section Somme
**Journée de réflexion et d'échange sur la formation professionnelle
comme voie d'excellence et plus particulièrement : l'apprentissage**

Mercredi 12 avril 2023 – ABBEVILLE

Compte-rendu

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de la section Somme, cette première journée sur le thème « Voie professionnelle, Voie d'excellence » réunissait 23 amopaliens. Le programme de la matinée était réservé à la visite de trois sites.

Entreprise de bâtiment LMP à Feuquières en Vimeu

M. Allart directeur délégué aux formations professionnelles et pédagogiques au lycée Boucher de Perthes d'Abbeville et Mme Desavis coordinatrice pédagogique nous ont accompagnés lors de cette visite. M. Cornu, nouveau responsable de l'entreprise qu'il nous a présentée (historique, personnels), nous a fait part de sa volonté d'accueillir 2 ou 3 apprentis et d'avoir avec chacun d'eux un accompagnement personnalisé de façon à assurer la réussite de ces jeunes, et établir une relation de confiance entre l'entreprise et l'UFA. Les deux apprentis ont pu se présenter eux-mêmes et expliquer les vertus de l'apprentissage, tout en insistant sur le caractère essentiel de la relation à trois (maitre d'apprentissage et entreprise, avec l'UFA et le jeune en formation).

Entreprise EEP à Abbeville

Cette entreprise est spécialisée dans les installations électriques dans le secteur du tertiaire (santé, enseignement, restauration, hôtellerie). L'entreprise qui compte 50 employés accueille chaque année 25 stagiaires en alternance et sa philosophie est d'intégrer les jeunes dès la fin de leur stage. M. Daragon chef d'entreprise et la responsable régionale, Mme Moy nous ont présenté le groupe dont fait partie l'entreprise et nous ont montré les perspectives de carrière qu'elle ouvre à ses personnels et apprentis et ont montré aussi leur intérêt et implication dans la formation des jeunes et personnels de l'entreprise. Les deux entreprises sont de précieux partenaires pour l'UFA Boucher de Perthes.

U.F.A. Lycée Boucher de Perthes Abbeville

Le proviseur M. Meitinger nous a accueillis et nous a fait visiter le chantier de cette unité avec 3 plateaux techniques (formation initiale, formation continue et par apprentissage), chantier de 9 M d'€. Après le déjeuner servi au restaurant du lycée, en présence de M. Stéphane Haussoulier, président du conseil départemental de la Somme, nous avons assisté à 3 tables rondes organisées par Mme Martine Botte, chef d'établissement responsable du centre de formation d'apprentis de l'académie d'Amiens (CF3A) et trésorière de la section Somme AMOPA.

En ouverture, Mme Colette Boitel, présidente de l'AMOPA Somme rappela la création de cette dernière en 1973, et les 7 présidents qui se sont succédés : M. Caruel (IEN) - M. Vigin (IA 80) - M. Arniaud (secrétaire général d'Université) - M. Blanchet (IA - Directeur du CRDP) - Mme Caplet (directrice de l'IUFM) - M. Perdu (Président de l'UPJV) - M. Phan (professeur de 1^{ère} classe préparatoire Henri IV - historien ici présent). Mme Boitel souligna la volonté des membres de la section de continuer d'assurer la mission que lui assigne la devise de l'association « Servir et Partager ». Elle remercia le conseil départemental et le siège national pour l'aide financière apportée pour cette célébration du 50^e anniversaire, M. Haussoulier présent d'une part et Mme Michèle Dujany représentant le président national de l'AMOPA.

Mme Dujany Secrétaire Générale de l'AMOPA nationale répondit que L'AMOPA compte 110 sections (France et étranger compris) et a fêté ses 60 ans d'existence en 2022. Un des buts poursuivis est la défense de la langue française et des concours dans ce sens sont organisés chaque année.

M. Haussoulier président départemental rappela son passé de conseiller principal d'éducation dans ce lycée ; il insista sur la nécessité de l'apprentissage dans tous les domaines et porta un regard bienveillant sur la situation des personnes en situation de handicap.

M. Neuviale, directeur académique des services départementaux remercia Mme Botte, M. Meitinger

pour l'organisation de cette journée et rappela que le taux de réussite en apprentissage est de 86%, avec 61 établissements proposant dans la Somme une telle formation.

Mme Botte souligna le choix volontaire des jeunes entrant en apprentissage, celle-ci étant une alchimie entre le maître d'apprentissage le jeune et le centre de formation (CFA).

1ère table ronde :

Le contexte économique, l'emploi état des lieux, métiers en tension, recrutement, mission locale, entreprises, focus sur la Picardie maritime.

Mme Peulevey directrice de pôle emploi Abbeville souligna le dynamisme du marché du travail en 2022 en particulier dans les secteurs hébergement/restauration, industrie, commerce et santé/action sociale.

Mme Royer sous-préfète d'Abbeville précisa qu'au vu du taux de chômage dans l'arrondissement d'Abbeville (7,2 %), l'apprentissage est un bon moyen de rapprocher les apprentis et les recruteurs.

M. Demarthe maire d'Abbeville, représentant M. Xavier Bertrand, président du conseil régional des Hauts-de-France, président de la mission locale, en rappela les missions : accompagner les jeunes, travailler avec les partenaires, soutenir financièrement. L'aide à l'emploi a permis à 1278 jeunes d'obtenir un emploi.

M. Mallet conseiller municipal, vice-président de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme, artisan plombier souligna l'évolution des métiers et la nécessité d'offrir une formation adaptée.

M. Barras responsable de l'entreprise Demouselle tertiaire précisa qu'il compte 6 apprentis dans son entreprise et que sa population des maîtres d'apprentissage est vieillissante.

2ème table ronde :

L'offre dans la formation professionnelle - par l'apprentissage, voie d'excellence - et la formation continue, la réponse au problème de recrutement des entreprises.

Mme Morandini, cheffe du pôle développement/animation des territoires - Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Somme souligna la montée en puissance de l'offre de formation et du nombre de contrats. La loi de 2018 et sa mission interministérielle favorisent la rencontre entre les jeunes et l'entreprise. Inscrite au plan 2023 : la plate-forme 1 jeune/1 solution.

Mme Lasreg, cellule de région académique de l'apprentissage rappela que l'apprentissage accompagne la transformation de la société. La cellule de région effectue une mission pédagogique de contrôle, de coordination et de vigilance sur les CFA et sur l'employeur, et aide les jeunes en difficulté.

M. Do Paço, IEN enseignement technique/enseignement général-sciences et techniques industrielles a insisté sur la massification de l'apprentissage qui induit l'exigence pédagogique. Parmi ses missions pédagogiques : l'aide sur le terrain, les formations, le parcours des apprenants.

3ème table ronde :

Illustration par l'exemple du lycée professionnel Boucher de Perthes, son U. F. A. et ses offres de formation.

Le lycée Boucher de Perthes, l'un des plus anciens de Picardie, compte 2 200 élèves et stagiaires, 50 professeurs et pour l'ensemble des personnels enseignants et de service 300 adultes répartis sur 14 bâtiments. Ce lycée est un lycée général et technologique et a en son sein un Greta.

Madame Desavis coordinatrice pédagogique a insisté sur les aides apportées aux apprentis : 100 €/an pour les dépenses pédagogiques, 100 € pour le transport (> 10 km), aide au permis de conduire, déjeuner à 0,85 € (3 euros pris en charge), mais aussi accompagnement personnalisé, lutte contre la rupture de contrat, mixité en section MELEC (métiers de l'électricité et ses environnements collectés).

Madame Gourdin professeur en biotechnologie, santé et environnement a présenté l'organisation de la séquence communication en BTS ATI (Assistance technique de l'ingénieur) utilisation des outils de la bureautique, préparation à l'oral de l'examen, suivi entre l'U.F.A. et l'entreprise.

En conclusion des tables rondes, Mme Botte précisa que le Centre de formation des apprentis de l'Académie d'Amiens assure le service de formation par apprentissage dans 30 Unités de Formation et 28 établissements réalisateurs (GRETA), 700 formateurs et personnels, 310 formations sont proposées du CAP au BTS dans toute l'Académie d'AMIENS.

Conclusion générale

M. MEITINGER, proviseur, conclut la séance en précisant que les objectifs du lycée sont d'une part développer des formations en apprentissage pour répondre aux besoins du marché de l'emploi sans cesse en évolution et d'autre part former de plus en plus d'apprentis : si en 2005 il y avait 12 apprentis, 87 en 22/23 ; 105 apprentis sont attendus en septembre 2023.

Colette Boitel remercia M. Meitinger et son équipe pour leur investissement, les participants et les intervenants à cette journée et donna rendez-vous pour la 2ème journée à Saint-Valery-sur-Somme samedi 3 Juin 2023 pour associer culture, rencontre et découverte.

Jean-Pierre Vienot - Thérèse Dheygers - Joëlle Duchaussoy
Membres du Comité consultatif

Le 12 Avril 2023